

Fonds cantonal d'art contemporain

Rapport d'activités 2023



Table des matières

1. Politique et stratégie	4
1.1 Modification de la loi FCAC	4
1.2 Rémunération des artistes	4
1.3 Renouvellement de la convention de subventionnement de la FOMDAMCO	5
2. Nouvelles acquisitions	5
2.1 Achats	6
2.2 Dons	15
3. Commande publique	16
3.1 Réalisations et projets	16
3.2 Conservation	18
3.3 Droit et art dans l'espace public	18
4. Soutien à la création	19
4.1 Aides à la production en art contemporain	19
4.2 Aides à la production en vidéo et arts numériques	19
4.3 Bourses pour les jeunes diplômé.e.s de la HEAD	20
4.4 Bourses de recherche en art contemporain	21
4.5 Bourse pour le commissariat d'exposition	21
4.6 Bourse pour le commissariat d'exposition	22
5. Expositions	22
5.1 Expositions organisées par le FCAC	22
5.2 Agora	26
5.3 Exposition résultant de la bourse commissariat 2022	26
5.4 Prêts aux institutions	26
6. Publications	28
7. Conservation et fonctionnement	30
7.1 Récolement	30
7.2 Encadrements - restauration	30
7.3 Prêts dans l'administration et partenariats	30
8. Communication	30
8.1 Site Internet dédié au FCAC	30
8.2 Lettre d'information	31
8.3 Réseaux sociaux	31

Introduction de la responsable du Fonds cantonal d'art contemporain

Durant l'année 2023, le Fonds cantonal d'art contemporain (FCAC) a poursuivi les missions qui sont les siennes en se concentrant sur les points forts suivants :

- Le récolement de la collection d'œuvres mobiles ;
- la modification de la loi relative au FCAC afin d'étendre les lieux susceptibles d'accueillir des œuvres de la collection ;
- le renouvellement de la programmation du grand projet de commande publique intitulé MIRE pour les gares du Léman Express ;
- la publication de la restitution des résidences de six artistes en lien avec la future ligne du tram des Nations ;
- la préparation, conjointement avec le Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève, d'un concours pour un Mémorial de la Shoah, en collaboration avec la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation et le Congrès juif mondial ;
- une collaboration avec Présence suisse pour deux commandes artistiques destinées à la Maison Suisse pendant les Jeux Olympiques de Paris ;
- un important travail pour renforcer la visibilité de la collection, par le biais de plusieurs expositions, dont une particulièrement ambitieuse, intitulée Néo-Géo +, présentée au Palais de l'Athénée et accompagnée de la publication d'un catalogue ;
- la préparation, avec la Fondation pour le Droit de l'Art, d'un guide des bonnes pratiques dans le domaine de la commande publique artistique, suite au Workshop organisé par le FCAC en automne 2021 ;
- le renouvellement de sa commission consultative.

Par ailleurs, en 2023, le FCAC a poursuivi sa collaboration avec la Ville de Genève, afin de faire évoluer les conditions de travail, actuellement encore trop précaires, et de contribuer à l'amélioration de la rémunération des artistes plasticien.ne.s, ainsi qu'à la reconnaissance de leur statut. À ces fins, il a supervisé la fin du mandat passé à Caroline Nicod et a suivi celui d'Interface.

Il a également participé à la mise en place d'un dispositif pilote confié à une association constituée pour l'occasion et intitulée Inarema (Incitation à la rémunération des artistes).

Rappel Ressources humaine

Le FCAC est rattaché à l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS) et dépend du département de la cohésion sociale.

La loi relative au Fonds cantonal d'art contemporain (LFCAC – C 3 09) du 7 mai 2010, est la base légale sur laquelle se fonde le fonctionnement du FCAC. Une commission officielle, dite commission consultative (CC) du FCAC, se réunit trois fois par an pour donner ses préavis sur les dossiers relatifs à ses missions. Elle est renouvelée à chaque législature.

Selon la loi, le FCAC est un fonds propre affecté (FPA) au bénéfice d'une attribution annuelle, dans la règle, de 1,5 million de francs, accordée sous réserve du budget voté par le Grand Conseil.

Afin de répondre aux buts qui lui sont fixés dans le texte de loi, les activités du FCAC s'articulent autour de 3 grands axes :

- la collection d'œuvres mobiles
- la commande publique
- le soutien à la création*

* Nota bene : l'équipe du FCAC gère, en plus des activités financées par son budget propre, trois soutiens à la création dont le financement ne ressort pas de sa ligne budgétaire, mais de celle de l'OCCS : l'aide à la production en vidéo et arts numériques, les bourses de recherche en art contemporain et l'attribution de l'atelier Berlin pour les 6 mois réservés aux plasticien.ne.s.

En termes de ressources humaines, le FCAC se compose :

- d'une responsable à 80 %
- de trois collaboratrices scientifiques à 50 % chacune et d'une quatrième à 80 %, dont deux sous le statut d'employées
- d'un régisseur à 50 %

Ces ressources humaines, 3,6 ETP, ne permettant pas de mener à bien toutes les missions confiées au FCAC, il est fait recours à des mandataires (2 en 2023) pour effectuer une partie des activités régulières du service, ainsi que des missions spécifiques, et à des stagiaires pour venir en renfort du domaine de la commande publique.

1. Politique et stratégie

1.1 Modification de la loi FCAC

Cette modification de la loi fait suite à l'audit du Fonds cantonal d'art contemporain de la Cour des comptes (rapport n° 153, novembre 2019).

La recommandation numéro 7 de cet audit préconise de modifier la loi relative au FCAC (LFCAC – C 3 09) en ce qui concerne la définition des institutions et entités pouvant bénéficier de prêts d'œuvres mobiles de la collection du FCAC. Le texte de loi a donc été modifié pour élargir le spectre des entités auxquelles le Fonds peut accorder des prêts, en incluant notamment les organisations internationales présentes à Genève, les entités privées, les communes et les musées et centres d'art internationaux, cela afin de permettre une meilleure diffusion à la collection.

Le projet de loi prévoit en outre :

- › de supprimer la notion « d'art moderne », devenue obsolète puisque le FCAC soutient exclusivement des artistes vivant.e.s ;
- › d'assurer la sécurité de conservation des œuvres prêtées.

Le projet de loi a été déposé en décembre 2022 et adopté par le Grand Conseil le 1er septembre 2023. La loi modifiée est entrée en vigueur le 1er janvier 2024.

1.2 Rémunération des artistes

Le canton et la Ville de Genève, soucieux d'améliorer le statut et la rémunération des artistes, ont engagé conjointement plusieurs mandats, qui ont été pilotés, côté cantonal, par le FCAC. Après un premier mandat, confié par le canton et la Ville en 2020 à Rosa Brux, Garage, Lab-of-Arts et Hélène Mariéthoz, pour établir un état des lieux sur les conditions de travail des artistes à Genève, un deuxième mandat leur a été confié la même année, toujours conjointement par le canton et la Ville, pour proposer des outils concrets : un contrat modèle et une grille tarifaire, sur la base de celle de Visarte Suisse, adaptée à la réalité genevoise.

En 2021, le canton a poursuivi le travail en mandatant Hélène Mariéthoz pour étudier la faisabilité et les conditions de la création d'un fonds sur le modèle

néerlandais du Fonds Mondriaan. Le canton et la Ville souhaitant à ce stade associer les communes ont alors confié conjointement, en 2022, un quatrième mandat à Caroline Nicod, pour coordonner un groupe de travail composé de représentant.e.s de la Ville (FMAC), du canton (FCAC) et des communes, et organiser des séances de travail afin de rédiger des propositions concrètes.

Les objectifs de ce mandat ont été : de tester l'applicabilité des nouveaux outils à disposition (barèmes de rémunération, contrat-modèle), en étudiant des cas de structures genevoises (petite, moyenne, grande) ; d'adapter les différents formulaires de demande de subvention (formulaires de soutiens, conventions, etc.), en identifiant les outils de soutien existants à la Ville, au canton et aux communes ; d'étudier la possibilité d'une collaboration avec une ou plusieurs sociétés de portage ; de proposer des pistes concrètes de mise en œuvre pour l'amélioration du statut et de la rémunération des artistes.

Ce mandat s'est terminé en janvier 2023.

Fin 2022, un mandat supplémentaire a été confié, conjointement par la Ville et par le canton, à la société de conseil Interface, sur la pertinence d'un dispositif d'incitation à la rémunération.

Après analyse de différents modèles similaires en Suisse et à l'étranger, Interface a identifié différents leviers d'action favorisant une dynamique globale favorable à la rémunération et établi la pertinence d'un soutien financier permettant le versement, par le biais des structures culturelles, d'un complément de rémunération aux artistes.

Enfin, le rapport souligne que la mise en place d'un dispositif pilote pour les deux domaines artistiques retenus (arts visuels et musique) permettra d'engager une dynamique positive et d'évaluer les besoins en matière de rémunération, avant d'élargir éventuellement aux autres. Ce mandat s'est terminé en juillet 2023.

A la suite du résultat des études de Caroline Nicod et d'Interface, le FCAC a également participé au suivi de la mise en place d'un dispositif pilote d'incitation à la rémunération des artistes par les structures actives dans les domaines des arts visuels et des musiques actuelles.

2. Nouvelles acquisitions

Ce dispositif est porté depuis l'automne 2023 par l'association Inarema, constituée pour mettre sur pied puis gérer ce projet grâce à des fonds mis à disposition par le canton (300 000 F par année en 2023 et 2024, y compris les frais de gestion du dispositif).

L'association Inarema propose de mettre en place les mesures suivantes : participer au financement des artistes professionnelles et professionnels via les structures culturelles, en veillant au respect des obligations légales en matière d'assurance sociale; encourager les structures à adopter les barèmes élaborés par les organisations professionnelles suisses ; conseiller les structures dans leurs démarches administratives liées à la rémunération des artistes ; apporter un soutien financier aux responsables de la gestion administrative de ces structures.

L'objectif d'Inarema est donc d'offrir un suivi global aux structures qui bénéficieront d'un soutien : accompagnement qui permettra à la fois de pérenniser et professionnaliser des pratiques administratives correctes et de créer un cercle vertueux qui rende possible, à moyen terme, de bonnes conditions de travail et de rémunération pour les artistes.

1.3 Renouvellement de la convention de subventionnement de la FONDAMCO

Enfin, en ce qui concerne la politique culturelle, le FCAC, accompagné par le service des finances de l'OCCS, a œuvré au renouvellement de la convention de subventionnement de la FONDAMCO, avec tous les partenaires que sont la Ville de Genève, la Fondation de droit privé du Musée d'art moderne et contemporain (Fondation MAMCO) et la Fondation de droit public du Musée d'art moderne et contemporain (FONDAMCO), en se chargeant de la rédaction des nouveaux documents, en participant à toutes les séances et en faisant le lien entre tous les interlocuteurs.

Pour répondre à la recommandation n° 3 de l'audit de performance sur le Fonds cantonal d'art contemporain et le Fonds municipal d'art contemporain, rapport n° 153 de novembre 2019, le FCAC s'est engagé à tester l'exercice d'accepter les propositions spontanées des artistes et de toutes les examiner en commission, cela dans le but clairement exprimé de les soutenir par des achats durant le Covid.

Après avoir fonctionné de cette façon pendant deux ans (en 2021 et 2022), les constats suivants ont pu être formulés :

- ces propositions spontanées n'ont permis que très peu de découvertes,
- elles ont provoqué la déception de nombreux artistes ayant soumis un dossier et dont aucune œuvre n'a été acquise,
- au vu de leur nombre important, il en est résulté moins de propositions de la part du FCAC et des commissaires, ce qui a abouti à moins de cohérence dans les acquisitions.

La crise du Covid étant passée, la procédure pour les propositions spontanées d'acquisition a été modifiée, avec l'accord du conseiller d'Etat de tutelle, Thierry Apothéloz.

Afin de ne pas passer à côté de démarches artistiques n'intégrant pas ou que peu les réseaux de l'art contemporain (émergent.e.s, outsiders), il est important que les artistes puissent encore solliciter le FCAC en envoyant des dossiers.

Ces dossiers sont désormais examinés par l'équipe du FCAC, garante de la cohésion de la collection, qui sélectionne ceux qui seront discutés en séance, mais qui transmet néanmoins la liste de toutes les propositions reçues aux membres de la commission, qui peuvent ainsi, le cas échéant, demander à en retenir d'autres.

L'information de cette nouvelle procédure figure clairement sur le site du FCAC.

2.1 Achats

Séance 1

14 février 2023



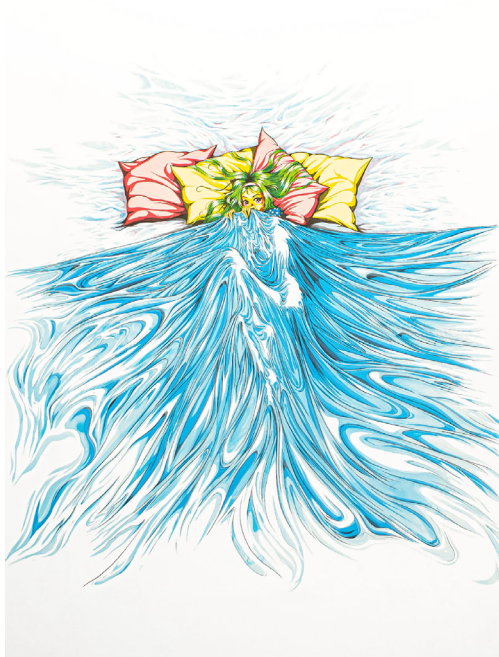
Alfredo Aceto
Bocca con Pennello, 2022
bronze, peinture à l'huile
5 x 19 x 3,5 cm
Crédit photo : Julien Gremaud



Alfredo Aceto
Bocca con Pennello, 2022
bronze, peinture à l'huile
5 x 19 x 3,5 cm
Crédit photo : Julien Gremaud



Alfredo Aceto
Bocca con Matita, 2022
bronze, peinture à l'huile
5 x 17 x 3,5 cm
Crédit photo : Julien Gremaud



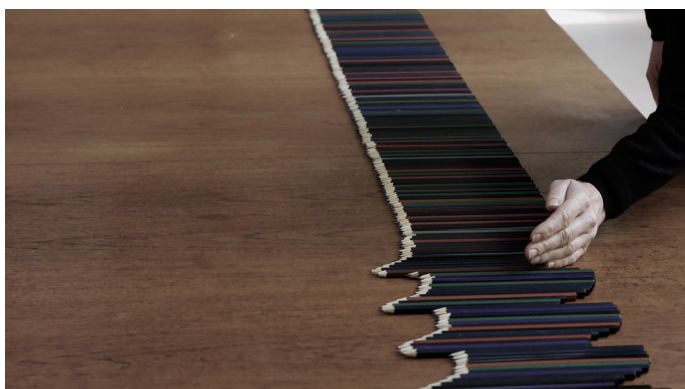
Julien Ceccaldi
Marie-Claude in Bed, 2022
lithographie
101 x 78 cm
Crédit photo : Sebastien Vergne



Nina Childress
Runaways, 2022
technique mixte sur toile
210 x 135 cm
Crédit photo : Serge Frühauf



Nina Childress
Triangle Runaways, 2022
technique mixte sur toile
210 x 135 cm
Crédit photo : Serge Frühauf



Marie Cool et Fabio Balducci
Untitled, Colored Pencils on Clearance, Desktop, 2010
vidéo, couleur, son
1'34", loop
video still
Crédit photo : Marie Cool et Fabio Balducci



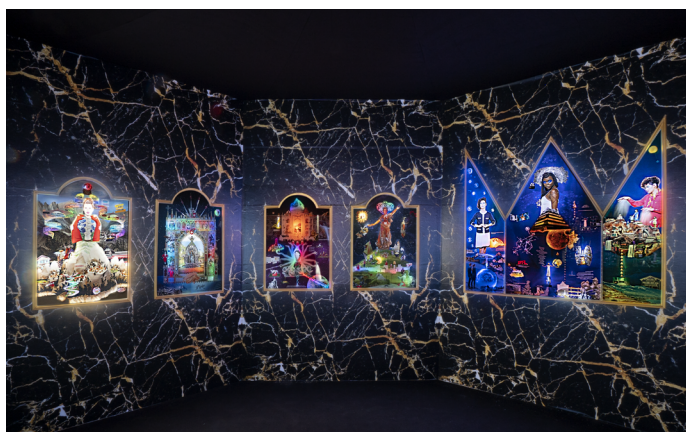
GENERAL IDEA

Great AIDS Ultramarine Light, 2022

lithographie

75 x 75 cm

Crédit photo : Christoph Kuenzi



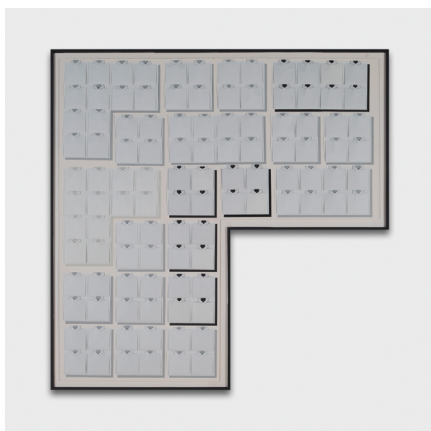
Antoine Guerreiro do Divino Amore

Le Miracle d'Helvetia, 2022

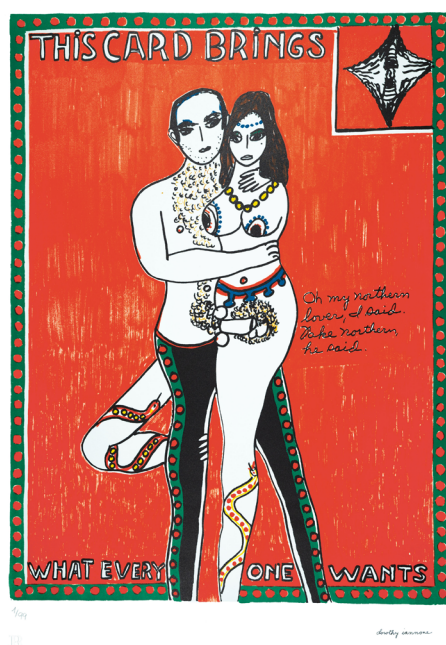
Série *Atlas Superfictionnel Mondial*

vidéo et panneaux rétroéclairés animés (bois, acrylique, leds)





Marie Gyger
Open Space (L), 2022
 papier Origami
 107 x 107 cm
 Crédit photo : Claude Cortinavis



Dorothy Iannone
This Card Brings What Every One Wants, 2019
 lithographie
 80,5 x 60 cm
 Crédit photo : Hubert de Castelbajac



Denis Savary
Villa II, 2021
 Série Villa
 technique mixte
 135 x 240 x 170 cm
 Crédit photo : Annick Wetter



Niels Trannois
Elijah, 2022
technique mixte et son
115 x 35 x 20 cm

Séance 2
30 mai 2023



Caroline Bachmann
Le Matin, 2022
huile sur toile de lin
170 x 1560 cm
Crédit photo : Annick Wetter

Achat conjoint OFC, FMAC, FCAC et Mamco



Erica Beckman
Expanded Studies n° 1, 2 & 3 (You The Better), 1984/2015
Série Expanded Studies
stick de peinture à l'huile et fusain sur papier
Crédit photo : Jason Mandella



Sylvain Croci-Torti
Rosace, 2023
Série *And I Hold My Breath And*
acrylique sur toile
Ø 250 cm
Crédit photo : Julien Gremaud



Marie Guta & Lauren Huret
Heads for Business and Bodies for Sin, 2022 - 2023
Série *Les Portraits*
impression numérique sur Stadur
Crédit photo : Gina Folly



Seob Kim
Neon #12, 2020-2022
 Série *Neons*
 encre, gouache et aquarelle sur papier
 50 x 69 cm
 Crédit photo : Yvan Alvarez



Thomas Liu Le Lann
Ashe, 2021
 denim, vinyle, coton, acier, bois et ouate
 270 x 60 x 15 cm
 Crédit photo : Julien Gremaud



Uriel Orlow
Imbizo Ka Mafavuke (Mafavuke's Tribunal), 2017
 Série *Theatrum Botanicum Trilogy*
 vidéo HD, couleur / noir et blanc, son, 28'

Séance 3

10 octobre 2023



Philippe Fretz

Divine chromatie, 2014 - 2019

huile sur toile

360 x 1100 cm

Crédit photo : Patrick Dupont

2.2 Dons



Damian Navarro

Coopérations élastiques

(*Ursule's Patio Kitchen*), 2017

Série *Crónicas pegajosas*

stucco et autocollants sur toile

151 x 370 cm

© Julien Gremaud

Don de l'artiste

3. Commande publique

3.1 Réalisations et projets

MIRE – diffusion d'images en mouvement dans les gares du Léman Express (anc. CEVA)

En 2020, le FCAC a officiellement inauguré le projet MIRE lancé en décembre 2019, le plus ambitieux programme jamais conduit par le Fonds depuis sa création, dans les cinq nouvelles gares du Léman Express (Lancy-Pont-Rouge ; Lancy-Bachet, Genève-Champel ; Genève-Eaux-Vives ; Chêne-Bourg). Ce projet d'interventions artistiques est prévu pour une durée de 5 ans reconductible, avec une programmation régulièrement renouvelée.

La volonté du comité artistique est d'une part de passer commande pour des œuvres réalisées spécifiquement pour les gares à des artistes d'origines et de générations variées, qui travaillent dans des approches très différentes de l'image en mouvement (vidéo, images numériques, dessins animés, etc.), et également de valoriser le riche patrimoine genevois en matière d'art vidéo, en rendant accessibles à un large public des œuvres des collections publiques.

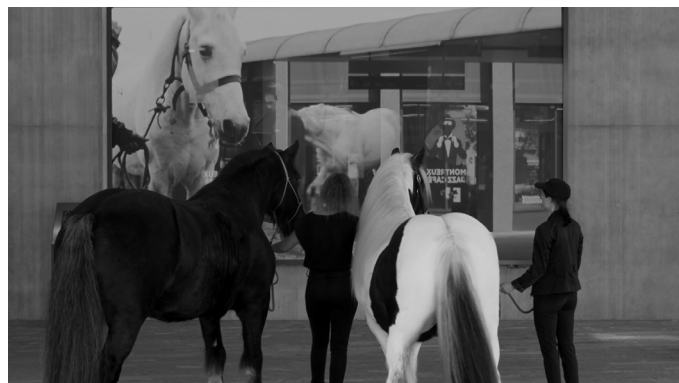
Depuis l'automne 2023, le FCAC démarque activement les communes de Chêne et de Lancy, ainsi que la Ville de Genèpeve, afin d'étudier le maintien, pour les cinq prochaines années, du programme MIRE avec l'aide financière des communes concernées.

En 2023, la programmation a permis de montrer au public genevois les œuvres commandées aux artistes suivants (dont des œuvres montrées précédemment) : Dirk Koy et Luzia Hürzeler.

Les œuvres des artistes suivants, commandées lors de phases précédentes ont également été reprogrammées : Phoebe Boswell ; Cecilia Bengolea ; Nástio Mosquito ; Lauren Huret ; Carola Bonfili.

Une œuvre de Ceel Mogami de Haas nous a également été réempruntée au FMAC.

Les nombreuses autres commandes, dont celles liées à la BIM 2024, auront pu être lancées début 2024.



Luzia Hürzeler

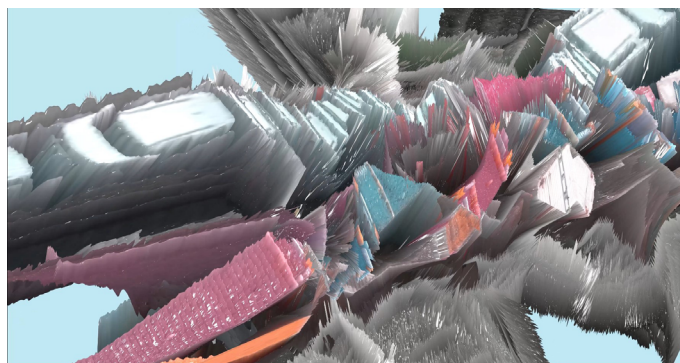
In the same place, 2023

Installation d'une vidéo, noir et blanc, sans son, en boucle, 10'6"

Production: Fonds cantonal d'art contemporain et Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève

Crédit photo : Serge Frühauf

Œuvre visible à Lancy-Pont-Rouge



Dirk Koy

Goods 01– 07, 2023

Vidéos de drones et animations 3D pour 7 écrans, chaque fichier entre 0'48" et 1'29", couleur, sans son, en boucle, 2023.

Crédit photo : Serge Frühauf

Cette œuvre en sept séquences était visible dans toutes les gares sauf à Champel.

art&tram – inauguration de la dernière oeuvre

Le 16 mars 2023, la dernière œuvre du programme art&tram, terminée en 2022, a enfin pu être officiellement inaugurée. Il s'agit du pont-sculpture Beautiful Bridge du duo d'artistes Lang/Baumann installé à Bernex, dans le parc des Molliers – parc agro-urbain mêlant loisirs, détente et cultures agricoles.



Lang/Baumann, *Beautiful Bridge*, 2022
Crédit photo : Serge Frühauf

Mémorial de la Shoah

En août 2022, le FCAC a rejoint un groupe de travail préparant le concours d'une œuvre-mémorial qui verra le jour dans le parc de l'Ariana, à proximité de l'ONU, en mémoire de la Shoah et de ses millions de victimes. Ce projet a été initié par la CICAD et le Congrès juif mondial et il est mis sur pied conjointement par ces deux institutions et par le FMAC et le FCAC, l'installation du futur mémorial étant prévue sur des terrains propriété de la Ville et du canton de Genève.

En 2023, des séances répétées ont permis d'établir une liste d'artistes à inviter au concours.

C'est finalement une invitation directe faite à Anish Kapoor qui a été retenue. En octobre 2023, le chef du studio de l'artiste s'est rendu à Genève pour visiter le site, suite à quoi Anish Kapoor a formellement accepté l'invitation pour la création du monument en question. L'artiste étant très sollicité, le calendrier de la réalisation du mémorial n'a pas encore pu être établi.

Neon Parallax

Courant 2023, en collaboration avec le FMAC, une nouvelle phase de concours de Neon Parallax a été préparée. Les propriétaires d'immeubles ainsi que les architectes, l'assistant à maîtrise d'ouvrage et le fabricant de néons ont été nos interlocuteurs réguliers, pour un concours dont le lancement aura lieu à l'été 2024.

3.2 Conservation

Nouvelle caserne d'Avully

Fin avril 2023, le FCAC a participé à l'inauguration de la nouvelle caserne militaire d'Avully, où deux œuvres d'art auparavant sises à la caserne des Vernets ont pu être déplacées. La mosaïque de Jacek Stryjenski, ainsi que le bas-relief de François Baud ont pu être mis en valeur sur ce nouveau site, pour la première dans la salle de conférence et pour le second sur la place d'appel. Une issue réjouissante pour préserver ces deux commandes d'art public de la collection.

3.3 Droit et art dans l'espace public

En 2020, le FCAC a lancé une consultation au niveau suisse auprès des institutions, publiques et privées, et d'artistes pratiquant la commande publique, au sujet du droit et de l'art dans l'espace public. Ce sondage souhaitait répondre à un besoin de clarté et de repères afin d'appliquer de bonnes pratiques dans ce domaine. En partenariat avec la Fondation pour le droit de l'art, le FCAC a fait un premier bilan sur les pratiques en termes de concours, de contrats, de conservation ou simplement de connaissances des droits et obligations de chaque partie dans ce domaine.

Un workshop a été organisé par le FCAC le 7 octobre 2021. Ce moment d'échanges a réuni une quarantaine de participant.e.s venu.e.s de toute la Suisse et issu.e.s de milieux professionnels variés (conservateur.trice.s, responsables de collections privées et publiques, artistes, architectes ; juristes, etc.). Les partages d'expériences qui ont découlé de cette journée ont permis d'identifier un certain nombre de points importants au bon déroulement de projets dans l'espace public.

Courant 2023, le FCAC et la Fondation pour le droit de l'art ont continué de rédiger un guide des bonnes pratiques, permettant de rendre visible le cadre législatif d'une part, et d'énoncer plusieurs recommandations d'autre part, de manière à être aussi utile que possible à de nombreux.euses professionnel.le.s de l'art. Ce travail conséquent et de longue haleine a pu être présenté à Lausanne, lors du colloque annuel de l'association des curatrices et curateurs de collections d'art institutionnelles en Suisse (KIK/CCI), dont le FCAC est membre. Le guide paraîtra à l'occasion d'un colloque en mai 2024.



Réinstallation des *Amazones* de Jacek Stryjenski dans l'aula de la caserne d'Avully.
Crédit photo : FCAC

4. Soutien à la création

4.1 Aides à la production en art contemporain

Les aides à la production en art contemporain sont apportées sur préavis de la commission consultative du FCAC, validés par le conseiller d'État.

Ces aides s'adressent prioritairement aux artistes genevois.es ou résidant légalement dans le canton, en vue d'une exposition, localisée sur le ou hors du canton de Genève. Elles peuvent également être attribuées aux structures genevoises sans but lucratif, produisant le travail d'artistes genevois.es, confédéré.e.s ou étrangers.ères.

En 2022, l'aide à la production en art contemporain a permis de soutenir 23 projets de production d'œuvres pour des expositions à Genève, Bex, Fribourg, Paris, Marseille, Nyon, Bruxelles, Langenthal, Carouge, Locarno, Lausanne, Clermont-Ferrand et Zurich.

Certaines aides portant sur le travail de plusieurs artistes en même temps, ces soutiens ont permis d'aider : Andreas Hochuli, Moi Chareteau, Caroline Schattling Villeval, Jonathan Vidal, Neige Sanchez,

Fig Docher, Marilou Bal, Basile Dinsberg, Alex Plademunt, Hunter Longe, Zoé Tullen, Olga Kokcharova, Vidya Gastaldon, Nathalie Rebholz, Gustave Didelot, Karim Forlin, Denis Savary, Alan Schmalz et Sylvain Gelewski ; ainsi que les expositions collectives : Triennale Bex&Arts, *One kiss all it takes* (Halle Nord, Genève), *Love Stories* (Espace 3353, Carouge), *Phenomenology of a Mouthful* (La Rada, Locarno) et *Owlet vison in a blinding time*, (Espace Labo, Genève).

4.2 Aides à la production en vidéo et arts numériques

Ligne budgétaire OCCS, hors budget FCAC, mais gérée par l'équipe du FCAC.

Il s'agit d'un soutien spécifique aux artistes plasticiens. nes travaillant dans les domaines de la vidéo et des arts numériques pour la production d'œuvres. Les préavis sont donnés par la commission consultative du FCAC, validés par le conseiller d'État.

Cette ligne a permis de soutenir **9 projets** en 2022, projetés à Genève, Palerme, Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), Lausanne, Aarau et sur le web.

Elle a permis d'aider les artistes suivant.e.s : Simone Bertuzzo et Simone Tabucchi, Pierre Paulin, Gaia Vincensini, Marion Tampon-Lajarriette, Florent Meng, Caroline Schattling Villeval, Emilie Ding, Pauline Julier et Sabrina Fernandez Casas.

Par ailleurs, chaque année, un soutien de 40 000 CHF est accordé au Centre d'Art Contemporain pour la production de vidéos montrées à l'occasion de la BIM (Biennale de l'Image en Mouvement).

4.3 Bourses pour les jeunes diplômé.e.s de la HEAD

Ces bourses, d'un montant total de 60 000 CHF, sont attribuées par deux jurys distincts, l'un pour les arts visuels, l'autre pour le design, avec une répartition égale pour les deux domaines. Elles sont destinées exclusivement aux diplômé.e.s de la HEAD – Genève ayant obtenu leur diplôme dans l'année, avec pour objectif de soutenir la réalisation d'une recherche personnelle et le démarrage d'un projet professionnel. La sélection se fait sur la base de dossiers qui exposent et argumentent les intentions des jeunes artistes et designers.

Depuis 2009, les bourses se prolongent par la présentation des travaux dont elles ont permis et soutenu la réalisation, à travers leur exposition et par des textes critiques rédigés par des professionnel.le.s.

Lauréat.e.s Arts visuels

- Alexandra Salem, master en Arts visuels, Work. Master
- Yul Tomatala, master en Arts visuels, Work. Master
- Remy Ugarte Vallejos, master en Arts visuels, Work. Master

Lauréat.e.s Design

- Roberta Faust, master espace et communication
- Vincent Grange, master espace et communication

- Marileni Vourtsi, master espace et communication

Expositions des Bourses déliées des lauréat.e.s 2021 et 2022

Les expositions de présentation des travaux réalisés par les jeunes artistes et designers lauréat.e.s sont distinctes selon leurs domaines.

Les quatre lauréat.e.s arts visuels 2022 ont été présenté.e.s à Halle Nord, du 13 octobre au 4 novembre 2023.

Il s'agissait de Bambi, Sara Bissen, Sebastián Dávila et Susana Solís García. Participant de manière active à l'accrochage, avec l'aide de Karine Tissot, directrice du lieu, les artistes se sont saisi.e.s



Vues de l'exposition à Halle Nord.
Crédit photo : Thomas Maisonnasse

ensemble de l'espace d'exposition pour proposer une mise en scène parlante et dynamique de leurs travaux respectifs.

Les lauréat.e.s du domaine design sont présenté.e.s dans le cadre des Design Days, qui se tiennent une année sur deux à Genève. Ce sont donc celles et ceux de 2021 et 2022 qui ont été présenté.e.s dans ce contexte, à la galerie Polomarco, du 16 au 25 novembre 2023.

Il s'agissait de Sophie Fellay, Céline Nidegger et Bérénice Noël (lauréates 2021) et de Elsa Audouin, Lison Chiste et Charlotte Eynard (lauréates 2022).

Publication de textes sur Internet

Auparavant, les expositions des œuvres produites par les lauréat.e.s des bourses étaient accompagnées de petites publications, fruit d'un partenariat entre le FCAC et la HEAD. Sous forme de brochures de 2010 à 2015, ces publications avaient été redimensionnées dès 2016 et jusqu'en 2019 pour prendre la forme de fiches individuelles rassemblées par volée ou disponibles de manière indépendante.

Depuis 2021, le FCAC, en partenariat avec la HEAD, a abandonné les publications papier au profit d'une diffusion numérique d'un texte pour chacun.e des lauréat.e.s, écrit par un.e professionnel.le (historien.ne de l'art, critique d'art, curateur.trice, etc.) et traduit en anglais. Le coût de ces textes est partagé entre le FCAC et la HEAD, de même que leur édition.

Les textes suivants ont ainsi été rédigés et diffusés à l'occasion de l'exposition des Bourses déliées 2023 :

- Elisabeth Fischer, *Elsa Ardouin : Glitch Wood*
- Sébastien Maret, *Bambi : Cabanes-Ordinateurs*
- Elisabeth Chardon, *Sara Bissen : Une autre décolonisation*
- Stefan Kaegi, *Lison Christe : A l'écoute de l'écoute*
- Elisa Langlois, *Sebastián Dávila : Hacia la luna negra*
- Marco Constantini, *Charlotte Eynard : Le temps d'un repas*
- Aude Fellay, *Sophie Fellay : Une mode à l'attention du bien vivre*
- Nicolas Nova, *Céline Nidegger : Civic hacking*
- Anne Baezner, *Bérénice Noël : Il était une fois, l'émerveillement*

- Elisabeth Jobin, *Susana Solís García : Trouver la langue des autres*

4.4 Bourses de recherche en art contemporain

La création de ces nouvelles bourses en 2022 a répondu aux besoins exprimés par la scène de l'art contemporain pendant la crise du Covid.

Un montant annuel global de 30'000 francs leur est réservé, pour l'attribution de six bourses de 5'000 francs.

Il s'agit d'un soutien spécifique aux artistes du domaine des arts plastiques en mettant à disposition des bourses de recherche, dans les phases de réflexion et d'expérimentation qui précèdent l'élaboration d'un projet, sans aboutir nécessairement à la production d'œuvres ni à leurs expositions. Cette phase de recherche peut par exemple nécessiter des déplacements ou un perfectionnement hors canton ou à l'étranger, la mise œuvre de savoir-faire ou de technologies particulières ou encore l'achat ou l'étude de matériel.

Les lauréat.e.s de la deuxième édition sont : Timothée Calame, Nicolas Cilins, Marius Margot, Matheline Marmy, Jonathan Vidal et Ilana Winderickx.

4.5 Bourse pour le commissariat d'exposition

Cette bourse, créée en 2013, puis suspendue, a été reprise en 2019, grâce à la mise en ligne de l'inventaire. Son objectif est de diffuser et de valoriser la collection du Fonds cantonal d'art contemporain. Des œuvres d'autres collections peuvent venir étoffer les propositions. Afin de diffuser la collection sur tout le territoire du canton, des partenariats sont mis en place avec les communes genevoises qui disposent d'espaces d'exposition.

En 2022, le mode d'engagement des commissaires a été modifié. Il s'agissait jusque là d'un concours ouvert. Au vu du peu de candidatures et de leur qualité très inégale, décision a été prise au sein de la commission consultative et validée par la hiérarchie, de procéder désormais sur invitation directe.

En 2023, la commissaire retenue est Marjolaine Lévy. Docteure en histoire de l'art, elle enseigne à

l'Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (Rennes). Elle est l'auteure de nombreux essais et catalogues et commissaire d'expositions en France et en Suisse. Le projet s'intitulera « Maison témoin » et donnera à voir une quarantaine d'œuvres issues de la collection, faisant écho à l'aspect domestique, privé et intime de la Villa Dutoit, où l'exposition se tiendra du 28 août au 13 octobre 2024.

4.6 Bourse pour le commissariat d'exposition

Ligne budgétaire OCCS, mais gérée par le FCAC, pour l'attribution de l'atelier du canton de Genève durant le premier semestre de l'année 2024, représentant 6 mois de résidence et l'attribution d'une bourse en espèce.

Lauréat : Gianni Nagi.

La pratique artistique de cet artiste s'intéresse au corps, à travers la performance, la chorégraphie, le masque et le costume. Il souhaite poursuivre son travail en explorant la corrélation entre chorégraphie et sculpture, ainsi que sa pratique de l'ikebana. Cette résidence à Berlin représente pour lui une opportunité de s'immerger pleinement dans son travail artistique et particulièrement dans sa dimension plastique. Les différentes étapes de travail et d'expérimentation, de même que les œuvres réalisées figureront ensuite dans la publication.

5. Expositions

Le Fonds cantonal ne disposant pas d'un espace d'exposition propre, il doit chercher des opportunités et des partenariats pour présenter les œuvres de la collection.

En 2023, un gros travail a été mené pour renforcer la visibilité de la collection, par le biais de plusieurs expositions importantes. Outre la présence à Artgenève, le FCAC a collaboré avec le Musée d'art moderne et contemporain (MAMCO), le Centre d'art contemporain et le Centre de la photographie de Genève pour les expositions Agora et Playground, au Bâtiment d'art contemporain (BAC). Il a également présenté des œuvres dans le foyer du théâtre AmStramGram. La bourse de commissariat du FCAC a donné lieu à la présentation d'une sélection

d'œuvres à la Villa Bernasconi à Lancy. Enfin, une ambitieuse exposition intitulée Néo-Géo + a été présentée au Palais de l'Athénée, accompagnée d'une publication.

5.1 Expositions organisées par le FCAC

Artgenève

En 2023, le FCAC a présenté un stand à artgenève. C'est le thème de la dystopie qui a présidé cette année à la sélection des œuvres. Si les démarches des artistes retenus ne sont pas porteuses d'un discours engagé sur l'avenir de la planète, elles donnent à voir une diversité de propos inquiets sur notre système et son devenir.

La liste des artistes était la suivante : Mathis Altmann, Thimothée Calame, Chloé Delarue, David Hominal, Gina Proenza, Nathalie Rebholz et Ser Serpas.

AmStramGram

Pour la deuxième année consécutive, le Théâtre Am Stram Gram a accueilli des œuvres de la collection du FCAC. La sélection proposée est partie d'un objet hybride, à la fois œuvre, jeu et dispositif de médiation installé au cœur de l'exposition et favorisant la réception des œuvres par le jeune public. Le collectif NotOnlyKidsPlay a en effet imaginé une proposition artistique sous la forme d'un objet ludique, qui s'inspire du célèbre jeu de société Qui est-ce ?. Sauf qu'ici il ne s'agit plus de personnages, mais d'œuvres de la collection, dont une sélection s'est retrouvée dans les murs du théâtre. Installé au centre de l'exposition, ce dispositif interactif invitait petits et grands à se questionner et à dialoguer autour des œuvres en s'amusant.

Avec des œuvres de Collectif NotOnlyKidsPlay (Antonin Demé, Nina Haab, Alexandra Häberli, Carine Parola, Isabelle Racine et Laura Thiong-Toye), Roland Comte, Ferdy Denzler, Andreas Dobler, Peter Fischli et David Weiss, Christian Gonzenbach, Hervé Graumann, Laurence Huber, Henry Meylan, Elena Montesinos, Pado Mutrux, Frédéric Post, Christophe Rey, Ambroise Tièche et Christian Vogt.

L'exposition s'est tenue du 25 mars au 28 mai 2023.



Vue du stand à Artgenève 2023
Crédit photo : Serge Frühauf

Néo-Géo +

Pour cette ambitieuse exposition, le FCAC s'est associé à la Société des Arts. Elle a inauguré un nouvel espace récemment restauré dans le Palais de l'Athénée, destiné à devenir par la suite un laboratoire curatorial pour de jeunes commissaires.

Le FCAC compte dans sa collection un ensemble particulièrement représentatif du néo-géo romand. Apparue dans les années 80 aux Etats-Unis, cette mouvance s'est développée en Suisse romande sous l'influence de quatre artistes suisses – John M Armleder, Helmut Federle, Christian Marclay et Olivier Mosset – proches de la scène artistique new-yorkaise et représentés dans l'exposition. Les artistes genevois y ont également joué un rôle de premier plan, fertilisant une partie de la production des plus jeunes générations. Aujourd'hui, la mouvance néo-géo est toujours présente. Elle est devenue une source à laquelle puiser, donnant lieu à une suite d'échos intergénérationnels en forme de clins d'œil, qui reconfigurent les enjeux d'une abstraction que l'on croyait révolue. C'est ce que cette exposition s'est attachée à présenter.

29 œuvres des artistes suivant étaient exposées : John M Armleder, Francis Baudevin, Alexandre Bianchini, Valentin Carron, Stéphane Dafflon, Philippe Deléglise, Emilie Ding, Helmut Federle, Pierre-André Ferrand, Sylvie Fleury, Christian Floquet, Francesca Gabbiani, Fabrice Gygi, Jean-Luc Manz, Olivier Mosset, Mai-Thu Perret, Guillaume Pilet, Didier Rittener, Christian Robert-Tissot et Pierre Vadi.

L'exposition s'est tenue du 19 octobre au 23 décembre 2023.



Vues de l'exposition Néo-Géo +
Crédit photo : Greg Clément

Société Générale Private Banking (SGPB)

Après deux prêts d'œuvres à Société Générale Private Banking Suisse, qui avait donné lieu à des partenariats pour une publication sur un choix d'œuvres de la collection, *101 Œuvres. Acquisitions récentes et œuvres phares*, et à une bourse de médiation numérique, qui a pris la forme d'un chatbot accessible depuis le site du FCAC, la banque a souhaité reconduire une troisième fois l'expérience.

Sous le titre d'*Abstraction atmosphérique*, 13 œuvres de la collection ont ainsi été montrées, des artistes suivants : Philippe Deléglise, Alain Huck, Josée Pitteloup et Peter Roesch.

En contrepartie, la banque a financé le catalogue accompagnant l'exposition *Néo-Géo +* qui s'est tenue, à la salle Saint-Ours de la Société des Arts de Genève.

PHILIPPE DELÉGLISE

Né en 1952, Genève (Suisse)

Philippe Deléglise est l'une des figures marquantes de l'abstraction genevoise. S'interrogeant d'abord sur les processus de création, il participe à plusieurs expériences pluridisciplinaires, dans le domaine du graphisme, de l'architecture et de la musique. Ses premières recherches mettent en évidence un rapport concret aux objets, où il prélève des fragments de réalité, qu'il recompose en assemblages ou photogrammes. Lorsqu'il débute des années 1990, l'artiste se recentre sur la peinture et ses éléments constitutifs (support, format, limites, étendue, pigment...). Il s'intéresse surtout aux spécificités du plan pictural, qu'il considère à la fois comme lieu de composition et comme plan de projection imaginaire. Il élabore un système de composition géométrique en étroite relation avec les proportions du tableau. Le choix et l'exploitation de différentes techniques (aquarelle, huile, acrylique, diverses techniques d'estampes) lui permettent de préciser, par le jeu des contraintes, une dynamique spécifique à chaque période. Chez Deléglise, le travail par séries, comme des variations musicales sur un thème, permet de développer et de préciser une problématique, tout en agissant la perception.



Tricolours I, 2007
huile sur toile
©Serge Fruhauf



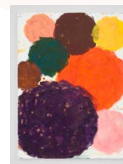
Un rêve de Li Po VI, 2017
aquarelle sur papier
©Serge Fruhauf

PETER ROESCH

Né en 1950, Aarau (Suisse)

Peter Roesch a reçu trois fois la Bourse fédérale des beaux-arts (Swiss Art Award), en 1975, 1982 et 1983, puis le Prix Meret Oppenheim (2007) et le Prix de l'art et de la culture de la ville de Lucerne (2017). De 1999 à 2015, il a enseigné à l'École supérieure des Beaux-arts de Genève, devenue HEAD depuis 2006. Très présentes depuis les années 1980, les lignes presque crayonnées des premières compositions ont peu à peu disparu de l'œuvre peinte de Peter Roesch. Comme pour s'immerger davantage dans la matière, le dessin de l'artiste se mêle ici au trait pictural en s'effaçant, se fondant ainsi avec les images qu'il compose. Dans la série des *Bolls*, le jeu imaginaire se retrouve dans les éléments colorés pouvant suggérer des objets divers, dans la simplicité géométrique qu'ils figurent et le format modeste dans lequel ils s'inscrivent. Le rendu fluide de formes cotonneuses contraste avec les tonalités très vives de la palette de Roesch, jaunes éclatants, orange signal, violine ou citron vert, qui se détache en ce sens des tons grisés recouvrant les univers picturaux de son passé artistique. Baignés de nuances acidulées, les nuages ronds de Roesch semblent s'animer ou rebondir dans une composition plus ou moins complexe et non symétrique. Flottant dans l'espace de la toile, les teintes de Roesch provoquent l'œil par une matérialité, tour à tour enveloppante ou éthere.

Peter Roesch received the Swiss Art Award three times, in 1975, 1982 and 1983, the Meret Oppenheim Prize (2007) and the Art and Culture Prize of the City of Lucerne (2017). From 1999 to 2015, he taught at the École supérieure des Beaux-arts de Genève, which became HEAD in 2006. Very present since the 1980s, the almost pencil-like lines of his first compositions have gradually disappeared from Peter Roesch's painted work. As if to immerse himself more deeply in the material, the artist's drawing here mingles with the pictorial line, softening and blending with the images he composes. In the *Bolls* series, the imaginary game is found in the coloured elements that can suggest various objects, in the geometric simplicity that they represent and the modest format in which they are inscribed. The blurred rendering of cotton-like forms contrasts with the very bright tones of Roesch's palette, bright yellows, signal oranges, purples or limes, which in this sense stand out from the grey tones covering the pictorial worlds of his artistic past. Bathed in acidic hues, Roesch's round clouds seem to come alive or bounce around in a more or less complex and non-symmetrical composition. Floating in the space of the canvas, Roesch's colours provoke the eye with a materiality that is alternately enveloping or ethereal.



Bolls, 2017
huile sur toile
©Serge Fruhauf



Four Yellow Bolls, 2012-2017
huile et acrylique sur toile
©Galerie Marlène Frei, Zurich



Sans titre, 2017
huile et pastel sur toile
©Serge Fruhauf

Abstractions Atmospheric atmosphériques abstractions

Collection prêtée par le Fonds cantonal
d'art contemporain de Genève

An exhibition of the Fonds cantonal
d'art contemporain de Genève

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Private Banking



Fonds cantonal d'art contemporain

Dépliant de l'exposition *Abstraction atmosphérique*

5.2 Agora

« Agora » est un nouveau lieu d'exposition du Bâtiment d'art contemporain (BAC) dédié à la présentation d'œuvres issues de collections publiques genevoises.

La programmation d'Agora entend rendre visible le travail patrimonial des différentes institutions actives sur la scène de l'art contemporain à Genève et souligner que leurs collections respectives sont des ressources communes. Le lieu propose également aux publics de découvrir, en entrée libre, quelques artistes de la scène suisse et internationale qui ont bénéficié récemment du soutien des institutions du bâtiment ou des fonds genevois, et sur lesquels est publié un dépliant gratuit.

Le programme d'Agora est issu d'un partenariat entre le MAMCO, la FAMC (fondation du BAC), les Fonds d'art contemporain de la Ville et du canton de Genève et des partenaires privés.

Pour le second épisode de cette programmation, le Fonds cantonal a prêté des œuvres de Julien Ceccaldi, Chloé Delarue et Ser Serpas. L'installation de Nam June Paik prêtées pour le premier épisode est restée en place pour le second.

5.3 Exposition résultant de la bourse commissariat 2022

En 2022, la Bourse pour un commissariat d'exposition a été attribuée Claire Hofmann, commissaire d'exposition au centre culturel suisse de Paris, qui a décidé de collaborer avec Olga Osadtschy. Elles ont abordé leur projet d'exposition en posant la question : comment les mots ou les images peuvent-ils encore porter du sens face à l'actualité d'un monde qui vacille?

Leur travail conjoint a été présenté à la Villa Bernasconi de Lancy du 1er octobre au 3 décembre 2023.

Sous le titre de *Une sensation contemporaine*, l'exposition explorait l'idée d'une « sensation » contemporaine à travers une sélection d'œuvres de la collection du Fonds cantonal d'art contemporain de Genève et de nouvelles productions réalisées par trois artistes ukrainiennes invitées. Notre regard sur la contemporanéité a été éprouvé des crises à l'échelle planétaire qui mettent au défi toutes nos

espérances. Une situation qui appelle à l'action tout en étant paralysante. Il semble en découler une sensation de fragilité du réel. Dans ce contexte, la narration et l'appropriation artistique peuvent devenir une manière d'aborder l'avalanche d'informations et de désinformations qui nous engloutit.

De quelle manière les artistes expriment et appréhendent-ils/elles leur relation à une époque pleine de contradictions ? Les œuvres sélectionnées oscillaient entre faits et fiction, narration et documentation, entre objectivité et regard poétique.

5.4 Prêts aux institutions

Au cours de l'année 2023, 141 œuvres de 66 artistes ont été montrées dans les institutions suivantes :

- Palexpo, pendant Artgenève: 6 œuvres de 4 artistes
- Bundner Kunstmuseum de Chur – 1 œuvre de Lise Weber
- MAMCO – 4 œuvres de Sherrie Levine
- MAMCO – 1 œuvre de Carmen Perrin
- MAMCO – 7 œuvres de 5 artistes (dont Nam June Paik)
- Centre d'art de Bienne – 3 œuvres de Liz Craft
- Halle Nord – 1 œuvre de Nan Golding
- MCBAL Lausanne – 3 œuvres de Gérald Ducimetière
- MAMCO – 4 œuvres de Mathis Gasser
- Cacl lacoux – 1 vidéo de Julien Ceccaldi
- MAMCO – 1 œuvre de Klara Kuchta
- Le Credac, Ivry – 3 œuvres de Caroline Bachmann
- Le Commun – 1 œuvre de Max Neuhaus
- Kunstmuseum/Kunsthalle Appenzell – 3 œuvres de Liz Craft
- Centre d'art contemporain – 1 œuvre d'Alexia Turlin
- Fondation Opale Lens – 2 œuvres de Fabrice Gygi
- Musée de l'Abbaye, Saint-Claude – 13 œuvres de 3 artistes
- Musée de Pully – 1 œuvre de L/B
- MAMCO – Playground – 1 œuvre d'Alexia Turlin



Vue d'Agora 2
Crédit photo : Annick Wetter



Vue de l'exposition *Une sensation contemporaine*
Crédit photo : Villa Bernasconi/Lancy, Dylan Perrenoud

Ainsi que les institutions citées par ailleurs:

- Société Générale Private Banking Suisse – 13 œuvres
- Am Stram Gram – 19 œuvres
- Villa Bernasconi – 51 œuvres
- Ecolint – 4 œuvres

En outre, en 2023 une nouvelle collaboration a été mise en place avec l'Ecolint de Genève.

Une exposition réalisée par la Curatorial team 2022-23, accompagnée par Manuel Fadat et Isabelle Muller, dans le cadre de Ecoart - Curatorial Project, programme pédagogique inédit mené par l'Ecolint sur le campus de la grande boissière, a ainsi, dans le cadre d'une exposition intitulée *Fear / Forget Fear* emprunté des œuvres au FCAC : il s'agissait de masques de Sylvie Auvray et d'une pièce de Mathis Altmann.

6. Publications

Publication NEO-GEO +

En accompagnement de l'exposition *Néo-Géo +*, qui s'est tenue à la Salle Saint-Ours à l'automne 2023, un catalogue a été publié, grâce à un partenariat avec Société Générale Private Banking Suisse. Cette publication reproduit toutes les œuvres exposées et contient un texte de Julien Fronsacq, conservateur en chef au MAMCO, qui revient en détail sur l'histoire du néo-géo romand.

Le graphisme de cette publication a été réalisé par le Studio Alice Franchetti et Tamara Niklaus.

Publication Atelier Berlin

En sus de la résidence, il est offert aux lauréat.e.s la publication d'un livre d'artiste.

En 2023, un volume a été publié :

- Marta Riniker-Radich (l'artiste a séjourné à Berlin de janvier à juin 2018).

Graphisme : TM David Mamie, Nicola Todeschini

The Mind of The Quitter Always Has a Negative Taint juxtapose des fragments de textes et des dessins qui thématisent la culture de bureau contemporaine et l'impact psychologique du travail.

Les textes choisis dialoguent avec des dessins très détaillés de genoux. Indispensable pour nous maintenir debout, la plus grosse articulation de notre corps est extrêmement vulnérable aux blessures. D'autres images qui font allusion aux structures de pouvoir, au désespoir et à l'épuisement sont disséminées dans la publication.

Tram des Nations

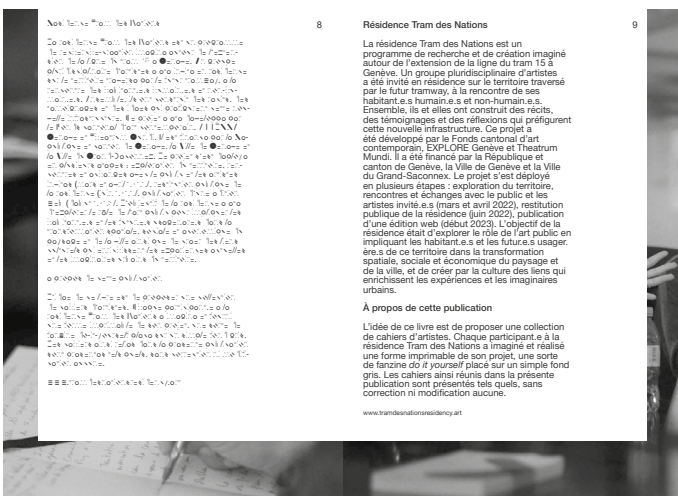
Le projet de résidences d'artistes «Tram des Nations», dont les étapes principales ont eu lieu courant 2022, s'est terminé avec la publication d'un livre en 2023, relatant cette expérience dans l'espace public. L'ouvrage se situe entre une archive des projets proposés et un livre d'artiste, permettant de découvrir les différentes propositions des artistes ayant pris part à ces résidences en écho à l'arrivée prochaine du tram qui reliera à terme la place des Nations à Ferney-Voltaire. Il a été distribué à une centaine d'adresses, principalement en Suisse et en France.



Couverture du catalogue Neo Geo +



Deux doubles pages de la publication *Atelier Berlin*



Une double-page de la publication *Tram des Nations*

7. Conservation et fonctionnement

Grâce à l'engagement d'une mandataire, la saisie de l'inventaire a pu suivre le rythme des séances d'achat.

7.1 Récolement

Le suivi du récolement qui s'est déroulé de janvier à décembre 2023, a généré 23 retours d'œuvres en prêt dans l'administration pour 70 œuvres, qui ont été assurés par le régisseur du FCAC.

24 nouvelles conventions de prêt ont été émises en 2023 pour renouvellement ou changement de signataire.

7.2 Encadrements - restauration

Il y a eu 5 campagnes d'encadrement chez Marco Colucci qui ont concerné 16 œuvres.

Par ailleurs, 4 œuvres ont été restaurées: une œuvre d'Albert Rouiller par la Carosserie Ulysse, et 3 œuvres par Aurélia Chevalier: Julien Ceccaldi, Jean-François Liège et Rudolph Mumprecht.

7.3 Prêts dans l'administration et partenariats

En 2023, 5 emprunteurs différents ont bénéficié de prêts d'œuvres du FCAC pour un total de 31 œuvres.

Par ailleurs, la Loi relative au Fonds cantonal d'art contemporain (LFCAC) a été modifiée afin de pouvoir prêter des œuvres plus largement, en particulier dans les organisations internationales.

8. Communication

8.1 Site Internet dédié au FCAC

L'ouverture en 2019 d'un site dédié au FCAC a constitué une étape décisive pour sa communication générale.

Il permet de présenter :

- Le FCAC dans son histoire et ses missions ;
- Les soutiens qu'il propose, avec des liens hypertextes qui renvoient directement aux documents à remplir par les porteur.euse.s de projet ;
- La collection, avec un accès à l'inventaire en ligne, injecté par tranches progressives, comportant des textes qui commentent certaines des œuvres ;
- La commande publique, avec la présentation de quelques projets importants ;
- Les expositions et publications ;
- Les actualités.

Il est régulièrement mis à jour.

La mise en ligne progressive de la collection offre non seulement au public le plaisir de parcourir les œuvres d'art qui la constituent, mais aussi un outil indispensable aux professionnel.le.s. Les œuvres vont ainsi gagner en visibilité, tant virtuelle que physique, puisque l'accès facilité à l'inventaire devrait entraîner, après la crise sanitaire, des demandes de prêts plus fréquentes.

Le nombre de fiches en ligne se monte à 3'520 fiches pour 1'110 artistes.

Trier par: Artiste
601 - 800
Rechercher

Collection en ligne
Voir la collection
Artistes
Voir la sélection



Nina Childress
Sisi, 2009
○ Sélection



Nina Childress
Autoportrait en statue de Sisi, 2010
○ Sélection



Nina Childress
Runaways, 2022
○ Sélection



Nina Childress
Triangle Runaways, 2022
○ Sélection

8.2 Lettre d'information

Dans le but d'améliorer sa communication, le Fonds cantonal d'art contemporain a lancé sa newsletter en 2021. La périodicité de la lettre d'information est variable selon les actualités à annoncer ou les informations à communiquer.

En 2023, 3 newsletters ont été envoyées, comportant 5 à 6 rubriques, mais aussi des actualités plus pertinentes dans 3 lettres d'information de l'OCCS.

8.3 Réseaux sociaux

En plus du site dédié, l'utilisation des réseaux sociaux permet de communiquer les actualités du FCAC :

Sur Twitter

https://twitter.com/ge_culturelle

Sur Instagram

https://www.instagram.com/ge_culture/

Sur Facebook

<https://www.facebook.com/people/GE-culture-sport-et-loisirs/100068242338946/>